



Dans le cadre de la mission que lui a confiée le gouvernement, Jean-Cyril SPINETTA a reçu la fédération FO des cheminots le 06 décembre dernier.

La mission qui est la sienne est de proposer une refonte du système ferroviaire en partant de trois points principaux :

-la Grande Vitesse : le réseau desservi actuellement par le TGV excède largement le réseau des Lignes à Grande Vitesse ;

-le modèle économique : les péages excessifs demandés par SNCF Réseau posent la question de la dette ;

-l'ouverture à la concurrence qui pose la question des structures de l'entreprise et des transferts des personnels.

Trop, c'est trop !

Trop, c'est trop !

Trop, c'est trop !

Trop, c'est trop !

Trop, c'est trop !

Selon les propos de Jean-Cyril SPINETTA

Le TGV doit desservir moins de gares et moins de territoires.

La dette ne peut être remboursée et peut être reprise en tout ou partie, à la condition qu'à l'avenir SNCF Réseau assume seule et sur ses fonds propres la régénération et la maintenance de son réseau.

L'ouverture à la concurrence découle de lois européennes et sera appliquée.

D'après l'exemple Allemand une perte de 30 à 40% du trafic régional est attendue. La question du transfert des personnels sera donc posée. Ce transfert est prévu dans le code du travail et il faudra qu'il s'applique : les seules choses à discuter sont de savoir si ce transfert se fera sur la base du volontariat ou pas, et la question du contenu du « sac à dos social », c'est-à-dire

des garanties que le personnel transféré pourra garder en changeant d'entreprise.

Cette ouverture à la concurrence devra être libre et non faussée. Cela impose l'externalisation de Gares et Connexions et sa probable transformation en Société Anonyme. Cela impose également l'externalisation du matériel roulant et de sa maintenance.

Les grandes lignes de la future « refonte » du système ferroviaire nous semblent à FO déjà bien tracées !

POUR FO CHEMINOTS :

Tous ces sujets sont liés et la question qui est posée est celle d'un choix de société : veut-on un service public ou pas ?

Nous avons rappelé que la dette est une dette d'Etat pour l'aménagement du territoire et doit être reprise sans condition.

Le TGV a permis un réel désenclavement de certaines régions et il existe encore maints endroits où l'accès au TGV est compliqué : réduire les dessertes n'est certainement pas un progrès mais bel et bien une régression.

L'ouverture à la concurrence n'est pas une évolution mais une rupture : c'est un bon en arrière qui nous ramène à avant 1937, avant la création de la SNCF.

FO s'oppose à l'ouverture à la concurrence et donc au transfert des personnels.

L'exemple du fret ferroviaire est pourtant clair :

l'ouverture à la concurrence a provoqué l'effondrement du fret ferroviaire dans son ensemble au seul profit de la route.

Dans ce cadre, que nous demande-t-on de négocier ? Le poids des chaînes !!!

**Chaque jour qui passe, illustre le bien fondé des positions défendues par FO Cheminots !
Les seules revendications conformes aux intérêts des cheminots et du transport ferroviaire sont celles que nous portons :**

RETOUR AU MONOPOLE PUBLIC D'ÉTAT !

RETOUR À UNE SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS !